

Procureur fédéral:
Procureure fédérale:
Procureur fédéral assistant:
Greffière:
Procédure n°:
Berna, le 6 novembre 2020

Patrick Lamon
Diane Kohler
Alain Sulliger
Christine Corpataux
SV.11.0049-LAM

Avis de prochaine clôture

(art. 318 CPP)

Maître,

Référence est faite à la procédure pénale mentionnée sous rubrique ainsi qu'au mandat qui vous a été confié par Denis KATSYV, MARTASH INVESTMENT HOLDINGS LTD, PREVEZON HOLDINGS LTD, KOLEVINS LTD et FERENCOI INVESTMENTS LTD dans ce contexte.

Considérant que l'instruction préliminaire est désormais arrivée à son terme, nous vous